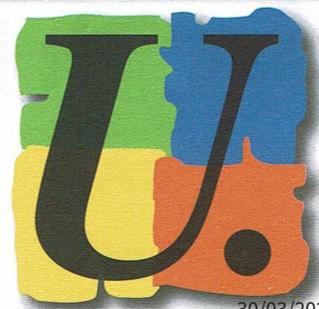




# POUR

**L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT,  
LA RECHERCHE, LA CULTURE EN HAUTE-SAVOIE**



Déposé le 30/03/2021  
A distribuer au plus tard le 30/03/2021

## EDITORIAL

**N° 116**  
**Mars 2021**

HAUTE SAVOIE PIC

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

La crise sanitaire continue à avoir de lourdes conséquences : décès et malades durement touchés par le covid, recul du soin pour les autres pathologies, précarité qui s'installe et progresse .

Dans notre région les chiffres sont en hausse et des départements voisins sont placés en zone rouge. Certes la situation est compliquée mais la gestion de la crise sanitaire manque toujours autant de transparence et de cohérence : politique vaccinale, gestion des brevets, productions et manques de vaccins...

Pendant cette période le gouvernement a choisi d'instrumentaliser les débats qui traversent le monde universitaire et le mouvement social en général en brouillant toujours plus les frontières entre l'extrême droite et les autres partis politiques.

La FSU refuse cette droitisation du champ politique et la confiscation brutale et autoritaire des débats : usage du terme « islamo gauchiste » pour la recherche (masquant ainsi l'abandon d'investissements dans ce domaine), « loi sécurité globale » même si les manifestations ont permis une modeste réécriture du texte...

Dans l'Education Nationale les moyens sont en baisse drastique du fait de l'application de la réforme du lycée et de choix politiques. C'est la même logique dans l'ensemble des services publics alors qu'on assiste à une « valse des milliards » pour aider les entreprises et, paraît-il, l'emploi.

Les actions nombreuses que nous avons menées et dans lesquelles la FSU s'est largement impliquée ( pge 2 ) ne sont pas restées sans effets : réécriture, modeste, du texte « sécurités globales », constructions de rapport de force pour préparer l'avenir, expressions de la FSU à tous les niveaux : établissements, département et rectorat, délégations à la DASEN ou au rectorat.

Toutefois si certaines actions ont été bien suivies elles n'ont pas toujours permis de rassembler largement et les manifestations du samedi, par exemple, ont peine à mobiliser au sein même de la FSU.

Il nous faut aller au-delà et il revient à la FSU, avec les organisations syndicales proches, les parents d'élèves, les syndicats de lycéens et d'étudiants et l'ensemble des citoyens de dessiner un avenir de progrès social et ce à quelques semaines des élections départementales et régionales et à un an des élections présidentielle et législative.

Les nouvelles instances de nos syndicats sont en renouvellement : congrès académiques et nationaux, suivant des modalités adaptés à la situation sanitaire, se dérouleront jusqu'à fin mai. Elles auront à amplifier ces actions et à en initier de nouvelles.

Dans l'attente donnons-nous rendez-vous pour les prochaines actions annoncées :

- Poursuite des **actions « loi sécurité globale »** ( décision lundi 29/03 ).
- **MERCREDI 31/03 - Manifestation collectif retraités - 14H - Préfecture** - pge 5 .
- **MARDI 6/04 - Mobilisation Fonction Publique** FSU, CGT, Solidaires, FA - pour les salaires et l'emploi - pge 6 ( délégations - conférence de presse )
- **JEUDI 8/04 - Journée de soutien aux personnels de santé sociaux et AESH** - pge6 - (rassemblement et délégation à la DASEN ) .

Michel Lombart - secrétaire départemental de la FSU

## SOMMAIRE

p1 - Edito

p2 - Bilan actions menées

p3 - Déclaration en CTSD

p4 - Expression FSU  
combative

p5 - Action intersyndicale  
retraités du 31/03

p6 - Journées de  
mobilisation du 6 et 8/04

Depuis le début de l'année la FSU s'est impliquée ou a organisé les actions suivantes

- Manifestations S Paty le 18, 21/10 et 3/11 ainsi que dans les établissements le 2/11 .
- Action EN le 10/11 avec audience DSDEN.
- Manif retraités le 19/11 .
- Rassemblement S Paty le 25/11.
- Manif « lois sécuritaires » le 28/11 (sans la FSU) à Annecy.
- Action AED du 1/12 : grève, rassemblement puis délégation à la DSDEN et conférence de presse à la FSU
- Manif « lois sécuritaires » le 5/12 à Annecy.
- Manif « lois sécuritaires » le 12/12 à Annecy.
- Manif pour la défense des migrants le 18/12 à Annecy.
- Manif « lois sécuritaires » le 16/01 à Annemasse et Annecy.
- Grève et délégation à la DSDEN le 26/01 pour le 2<sup>nde</sup> degré : salaires + postes – FSU, SNALC, CGT Educ, FO ).
- Conférence de presse à la CGT pour annoncer le 4/02.
- Manif « lois sécuritaires » le 30/01 à Annecy.
- Délégation collectif « lois sécuritaires » à la Préfecture le 3/02.
- Grève et manifestation intersyndicale FSU, CGT, Solidaire du 4/02 : emplois et salaires dans la fonction publique.
- Participation à la manif « Nous Toutes 74 » samedi 6/03.
- Manif intersyndicale (FSU, CGT, Solidaires) pour les libertés des droits des femmes lundi 8/03 à la Préfecture.
- Manif « lois sécuritaires » le 20/03 à Annecy.
- Rassemblement le 23/03 à 9h00 en soutien à deux manifestants (un journaliste et un militant d' « Extinction Rébellion ») contre l'aéroport de Meythet - rassemblement du 12/09 - et traduits devant le tribunal d'Annecy (le résultat a été mis en différé).
- Participation à « la marche pour le climat » à 14h le 28/03 – Pâquier, Annecy.





## La FSU 74 a protesté contre les conditions de la rentrée dans les collèges (extraits de la déclaration liminaire au CTSD du 19/03/2021)

Sur la forme, nous regrettons de devoir à nouveau travailler en visioconférence. Même si la connexion est plus stable qu'au dernier CDEN, les échanges sont limités et moins efficaces à distance. Trop de questions déjà posées restent sans réponse.

Les conditions actuellement définies pour la rentrée prochaine sont incomprises par les enseignants et des organisations de parents d'élèves. Les nombreuses suppressions de postes ne répondent pas aux problématiques actuelles : augmentation du nombre d'élèves, apprentissages perturbés par la crise sanitaire, élèves fragilisés par le confinement au printemps dernier.

Les déclarations du ministre de l'Éducation Nationale sur la compensation des suppressions de postes par l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires ont été très mal vécues. Serions-nous actuellement « sous-employés » pour être en capacité de faire encore plus d'heures dans ou en dehors de l'établissement ?

Lors d'un précédent CDEN, on nous annonçait le retrait de 21 ETP pour 300 élèves de plus et c'est un solde de créations/suppressions de postes de 25 qui nous est annoncé ! La manœuvre de hausse des « repères » a dépassé l'objectif puisque bien d'autres suppressions étaient possibles mais auraient diminué le nombre d'HSA à imposer !

Nous aimerions comprendre et savoir comment les moyens ont été employés.

Le volant des HSA attribuées dans les DG des divers établissements implique une gestion ubuesque des personnels à travers l'obligation de créer des CSD et des BMP, ce qui inexorablement aura des répercussions sur l'investissement des collèges et donc à terme sur les élèves.

- Comment comprendre que bon nombre de collègues soient amenés à faire un complément de Service ailleurs alors que les heures à faire existent dans l'établissement voire parfois même au delà d'un service complet ?
- Comment comprendre qu'un établissement soit amené à avoir un BMP et des HSA qui totalisent plus que la quotité d'un poste sans le créer ?
- Comment comprendre qu'on puisse imposer 2 HSA ? Ce n'est plus pour des raisons d'ajustement de service, mais plutôt pour pallier le déficit de rémunération et contourner les statuts des enseignants.
- Comment comprendre que des collègues se voient dissuadés de demander des temps partiels pour soulager leur équipe de la charge excessive des HSA ?
- Comment comprendre qu'augmenter les repères d'effectifs par classe serait mieux pour enseigner et pour nos élèves ?

Cette politique est néfaste pour l'école, pour les personnels et en bout de course pour nos élèves. La FSU s'oppose très fermement à cette gestion des moyens incompréhensible en termes pédagogiques : à notre avis, elle ne se fonde maintenant que sur une gestion comptable en faisant fi de tout ce dont aurait besoin l'EN pour mieux fonctionner et être plus efficace sur le plan des enseignements...

Avant de commenter la longue liste des compléments de service nous avons une remarque sur la méthode. C'est une question importante et il faudrait des réunions de bassin pour trouver les solutions les moins absurdes : remplir des tableaux virtuels n'est pas une méthode respectueuse des collègues.

- La liste des CSR/CSD occupe 4 pages, malgré, ou à cause, des efforts consentis par les collègues pour absorber les HSA.
- Les CSD sont trop nombreux et vont peser sur l'année scolaire aussi bien des élèves que des enseignants concernés.
- Citons, ici, un exemple :

Au collège Le Clergeon de Rumilly, les enseignants d'HG ont 6 HSA à absorber. Une collègue a « donc » 6 heures de CSD à effectuer hors de l'établissement. C'est aberrant mais c'est en train de devenir la norme, et elle est bien obligée de s'y conformer. Flexible, elle cherche des alternatives :

- des heures d'AP en 3e e comme cette année, d'autant plus que les collègues de Mathématiques ont du mal à se répartir les leurs, mais ce n'est pas possible puisque ces heures sont des HSA alors que les siennes seraient des heures-poste !
- des heures en Segpa puisqu'un poste devait y être supprimé, et « donc » des heures absorbées par d'autres, mais il s'avère qu'une division de Segpa est également supprimée malgré la longue liste d'attente des élèves volontaires.
- Agile, la collègue ne s'inquiète pas trop puisqu'il y a un CSR important au collège du Chéran sur la même commune, à 1 km. Elle habite à Albens, c'est même le bon côté de Rumilly.
- Or cette semaine, elle apprend que son CSR est à Frangy, à 45 minutes de route depuis Albens si la rocade de Rumilly n'est pas chargée, et la descente en lacets vers Frangy facile, tandis que le CSR du Chéran est pris par un enseignant de... Saint-Jorioz, à 45 minutes de Rumilly !

Cette situation est donc inacceptable pour la collègue concernée.

En conclusion, nous allons vers moins de classes, plus d'élèves par classe, moins d'enseignants, moins disponibles, sous pression et mal rémunérés. C'est le nouveau monde de l'entreprise libérale...

Que dire de plus ? L'avenir, la qualité, l'efficacité de la fonction publique de l'EN sont en danger. Nous allons faire « confiance », « individualiser », prendre en compte les difficultés de chacun en tamponnant du Vert + et tout ira bien ! ?

**La FSU avec FO, le SGEN, l'UNSA et la FCPE ont voté contre les suppressions de postes et les compléments de service annoncés**

Zahia Bounemoura – Mathieu Fourneyron – Sylvain Lecomte – Pascal Rimet



## LES LIBERTÉS PUBLIQUES SONT MENACÉES

Le président Macron et son gouvernement, amenés au pouvoir grâce à la peur de la menace représentée par le RN et au soutien au second tour des principaux partis politiques (à l'exception de la France Insoumise) et des directions syndicales, s'est révélé libéral économiquement et politiquement autoritaire. Il menace toutes les libertés publiques et édifie un cadre législatif sécuritaire qui pourra servir à tout autre pouvoir à venir, montrant ainsi que plusieurs millions de voix supplémentaires apportées à E. Macron au second tour de la présidentielle n'ont pas influencé sa politique.

Plusieurs projets de loi récents remettent en cause les libertés publiques et risquent d'être adoptés car E. Macron dispose d'une majorité à l'Assemblée Nationale et pourrait bénéficier d'apports de voix supplémentaires venues des parlementaires des LR ou du RN.

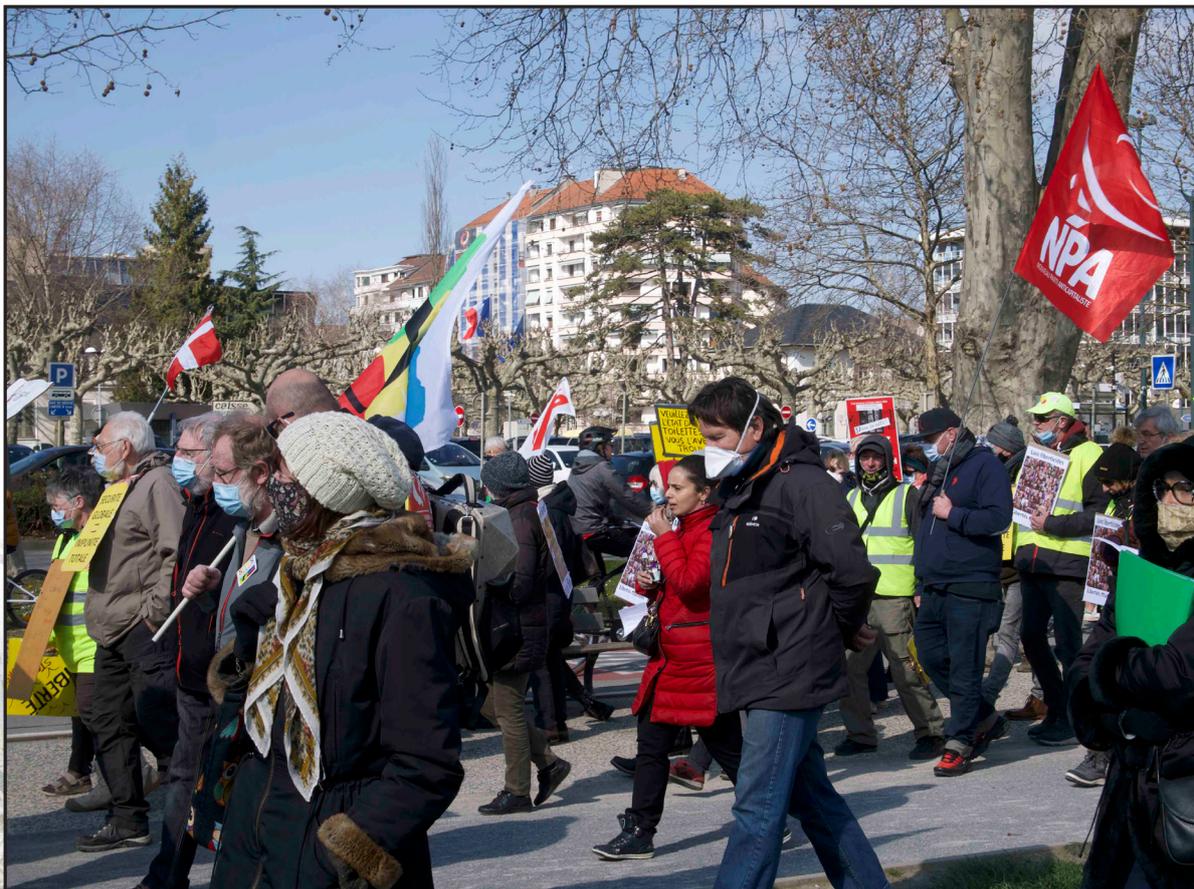
Le premier texte est le projet dit « contre les séparatismes » qui vise, en premier lieu, la mise sous tutelle du culte musulman. C'est, sous une autre forme, la reprise de la campagne de Sarkozy sur l'identité nationale. Ce texte pose des problèmes en termes de liberté d'association, d'ingérence de l'Etat dans les cultes et la vie associative et ne se limite pas au culte musulman.

Le second concerne le projet sécurité globale qui favorise l'impunité des policiers, encadre fortement la liberté d'expression et donne des pouvoirs accrus aux polices municipales. Il risque d'être adopté assez rapidement après le débat à la mi-mars au Sénat. Nous sommes à la sixième manifestation contre ce projet liberticide et un article a été publié dans le bulletin du Snes 74. Il n'en demeure pas moins vrai que dans les manifestations d'Annecy, qui ont regroupé pour la plupart plusieurs centaines de personnes, il n'y avait qu'un petit nombre de syndiqués de la Fsu. Il faut s'interroger pourquoi nos collègues ne se retrouvent pas en nombre dans ces manifestations.

L'état d'urgence sanitaire est prolongé et devient une situation qui perdure. Cet état d'urgence supprime la Constitution c'est ce qu'a déclaré le Conseil Constitutionnel créant ainsi une situation non prévue dans la Constitution. Durant cet état le 1er Ministre et son administration peuvent prendre des mesures limitant la liberté de réunion, de circulation et d'entreprendre...

**Les libertés publiques sont menacées et nous devons les défendre face à ce pouvoir ou à tout autre pouvoir. C'est cela l'indépendance syndicale.**

Jean-Pierre Richaudeau, Fabienne Delmas (élus Fsu Combative au CDFD), Vincent Bernard (Snes- Fsu), Etienne Vanet (Snes-Fsu)



## NON A LA GUERRE DES GENERATIONS

L'intersyndicale des retraités de Haute-Savoie ( FSU, FGRFP, CGT, FO, CGC, Solidaires ) signe un communiqué commun avec les organisations de lycéens.

Les conquêtes sociales (Sécurité Sociale, Code du travail, Ecole laïque, Services Publics, EDF, SNCF, etc ...) arrachées par de durs combats à la société du profit ont permis, pendant des dizaines d'années, la solidarité intergénérationnelle. Hier, et plus encore, aujourd'hui, depuis le début de la pandémie, le gouvernement et ses relais médiatiques opposent les retraités à la jeunesse. Les premiers seraient des nantis, ils mettraient en péril l'avenir des jeunes !!!! Pourtant, qui es responsable de l'appauvrissement des retraités, des salariés, des jeunes ? Qui est responsable de la précarité de la jeunesse ? Ce sont toutes les prétendues réformes des gouvernements successifs qui brisent une à une ces conquêtes sociales intergénérationnelles et privatisent sur ordre de l'Union européenne sous l'égide du patronat et du CAC 40.

Jamais, depuis des décennies, une catégorie aussi substantielle de la société française n'avait fait l'objet d'une telle attaque frontale. Plus d'un million sont des retraités pauvres. L'immense majorité des autres voient, chaque année, leur situation se détériorer : 36% ont du mal à assurer tous leurs soins et parmi eux, 1.2 million sont en perte d'autonomie ... C'est aussi plus de 50% des décès dus à la COVID 19 chez les plus de 65 ans par refus d'hospitalisation, faute de lits dont le gouvernement Macron poursuit la fermeture !

La crise sanitaire a eu d'importants effets sur les jeunes, avec en premier lieu un coup d'arrêt brutal porté à leurs activités rémunérées. Durant une année universitaire classique, c'est près de 46% des étudiant-e-s qui déclarent avoir un emploi, or avec la crise du covid ce n'est pas moins de 58% de ces étudiant-e-s qui ont ainsi perdu leurs jobs. A cela s'ajoute le retour chez leurs parents pour 44% des étudiant-e-s, un retour bien souvent source de conflit. L'isolement, le passage des cours en distanciel, les difficultés à payer le loyer ou le retour parfois difficile chez les parents sont autant de facteurs qui ont miné le moral des jeunes. En décembre dernier un rapport parlementaire présenté par Marie-Georges Buffet montrait que 1 étudiant-e sur 10 avait des pensées suicidaires. L'actualité récente avec les tentatives et le suicide en janvier de plusieurs étudiant-e-s à Lyon et à Paris, ont fait éclater une réalité qui n'est plus tenable. Toutefois que l'on ne s'y méprenne pas, la situation actuelle de la jeunesse n'est pas le seul produit du coronavirus. La précarité était déjà récurrente chez les étudiant-e-s, entre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étrangers-ères, le refus d'élargissement du RSA au moins de 25 ans, l'augmentation du coût de la vie et le gel des bourses d'études. Les politiques menées par les gouvernements successifs, encore amplifiées par le gouvernement Macron, n'ont eu de cesse de s'attaquer au service public de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme vient de nous le rappeler la récente loi de Programmation de la Recherche (LPR).

En combattant pour défendre et sauvegarder la plus belle conquête sociale, la Sécurité Sociale, notre bien commun à tous, salariés, jeunes et retraités, en combattant contre les multiples « réformes » qui se sont attaquées aux retraites depuis 1993, en combattant pour abonder le recrutement de personnels soignants dans les EHPAD et à l'hôpital, en luttant pour la prise en charge à 100% de la perte d'autonomie par la branche maladie, en combattant pour défendre un système public d'Education qui donne à tous les mêmes chances, en combattant pour l'ouverture des universités, en combattant pour assurer des conditions de vie dignes à ceux qui par leur travail créent les richesses du pays, nous poursuivons le combat mené par nos aînés, dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle et nous le poursuivrons pour préserver les droits collectifs et reconquérir ceux qui ont été détruits !.

Mercredi 24 mars, une conférence de presse a réuni les organisations de retraités et les syndicats de lycéens : MNL et UNL .

Des tracts ont été distribués dans Annecy jusqu'au 27 mars, en préparation à la  
**MANIFESTATION LE 31 MARS - 14H A LA PREFECTURE**





**LE 6 AVRIL 2021**  
mobilisé.es dans toute  
la fonction publique  
pour les salaires, l'emploi,  
les missions publiques

**LE 8 AVRIL 2021**  
Soutien à la grève  
des personnels de santé,  
sociaux et les AESH accompagnant-es d'élèves  
en situation de handicap

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FA, appellent à faire de la semaine du 5 au 10 avril  
une semaine d'actions diversifiées pour faire entendre la voix des agent-es publiks.

## AGISSONS ET PROPOSONS UN AUTRE AVENIR POUR LA FONCTION PUBLIQUE

### Ensemble, nous revendiquons :

>>> L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique avec le maintien et le renforcement des commissions administratives paritaires et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

>>> La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité garantissant aux citoyen-nes et aux usager-es la mise en œuvre d'un service public impartial.

>>> L'octroi dans les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2022 des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement effectif de toutes les missions dévolues aux trois versants constitutifs de la fonction publique et à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer.

>>> L'arrêt des suppressions d'emplois, la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et d'un plan de titularisation des agents non titulaires.

>>> Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, la revalorisation significative des traitements, des salaires, des pensions et des retraites, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine.

>>> L'égalité dans la fonction publique et de la fonction publique comme outil de l'égalité au sein de la société.

### Dans la poursuite de ces actions, la FSU organise Une réunion d'information syndicale spéciale AESH

Elle sera organisée en visioconférence - vendredi 30 avril de 13h30 à 16h30.

Les AESH sont invités à venir parler de leurs métiers et de toutes les questions qu'ils ou elles se posent.

Prière d'informer le chef d'établissement 48h avant.

### NOS COLLÈGUES ÉCRIVENT :

A l'initiative de JP Rennard, le SNUipp-FSU de Haute-Savoie a édité un livre sur les instituteurs de Haute-Savoie et la Grande guerre. On y découvre la condition de l'école à l'époque de la Première guerre mondiale, les rapports difficiles entre école publique et Eglise, entre les maîtres et les autorités.

On trouve des textes de l'époque, des informations complètes sur la composition du corps enseignant, on suit la création du premier syndicat enseignant dans le département et les vicissitudes qu'il subit... Il est illustré de « réclames » de l'époque.

En vente au prix de 7 euros auprès du SNUipp-FSU.

Renseignements :

editions.snuipp74@gmail.com

